

çais, et dont vous vous êtes aussi emparés, ils n'ont pas encore obtenu de rentrer dans leurs foyers ! Eh bien, ce sont encore là des fonds français, Monsieur le ministre, et qui ne vous appartiennent d'aucune sorte. Et vous parlez, dans votre *Mémorandum* du 29 août, d'un accord avec les puissances ayant à Rome des sujets catholiques ! Oh est-il, cet accord ?

Aujourd'hui vous prétendez que le Gouvernement et le Parlement italien ont seuls qualité pour décider de ces immenses intérêts qui regardent les catholiques du monde entier.

Mais ce n'est pas tout, et vous prenez là ce qui, à d'autres titres encore, n'est pas à vous.

L'arrestation de M. Thiers par des brigands italiens.

« En reproduisant l'article publié par le *Figaro*, sur la prétendue arrestation de M. Thiers, dit le *Mémorial*, nous ne faisons qu'obéir à cette loi de la publicité, au nom de laquelle l'abonné se donne le droit de savoir tout ce qui se publie dans la presse française, vrai ou faux, insensé ou raisonnable, du moment que c'est curieux. Mais nous devons dire que nous n'avions pas besoin de télégrammes rectificatifs pour savoir à quoi nous en tenir sur les habitudes du *Figaro*. Nous trouvons qu'elles sont une insolence pour le public dont on se moque; mais qu'avons-nous à répondre, lorsqu'on nous dira que c'est le succès de ce journal ? »

Nous acceptons pour notre compte l'observation très sensée de notre confrère, et c'est sous le bénéfice de cette réserve que nous reproduisons ce qui suit :

Nous devons, avant tout, prévenir nos lecteurs que nous donnons sous toutes réserves la nouvelle suivante, que nous connaissons depuis hier matin, et à laquelle nous avons fait allusion, hier, dans un post-scriptum des *Echos* de Paris.

M. Thiers serait prisonnier de brigands, qui se seraient emparés de sa personne dans les environs de Montefiascone.

Encore une fois, nous ne voulons pas croire à ce bruit, mais nous ne serions pas le *Figaro* si nous ne tenions pas nos lecteurs au courant de tout ce qui se dit.

Hier matin, nous avons reçu un télégramme ainsi conçu :
« *Figaro*, 26, rue Drouot.
« Thiers pris par brigands dans forêt de chènes; arrêté à Montefiascone. »

« Micheli. »
En présence de cette nouvelle, quelque invraisemblable qu'elle parût, nous envoyâmes immédiatement un reporter qui, dans le cas où l'événement serait faux, devait nous adresser un courrier d'Italie, nouvelles politiques, artistiques, etc. Nous nous contentâmes d'enregistrer le fait par le post-scriptum qu'on a lu.

Hier soir, nous reçûmes la lettre suivante que nous reproduisons textuellement et qui semblerait donner raison à un télégramme :

« Monsieur le rédacteur,
« Il est plus que probable que le *Figaro* est déjà informé de l'arrestation de M. Thiers. En tout cas, je puis lui donner des détails que je tiens de la bouche même de M. Sacerdotti, le dernier qui l'ait vu. »

M. Thiers avait manifesté avant-hier le désir de visiter le lac de Bolsena. Hier matin, une voiture attelée de deux chevaux vint le prendre à son hôtel. Il était accompagné de M. Sacerdotti dont il avait fait connaissance depuis quelques jours. M. Sacerdotti est un négociant en soieries des plus considérés de notre pays, sa famille est des plus honorables et personnellement il jouit de la considération de tous.

Fort gai, selon son habitude, M. Thiers causa tout le long de la route, questionnant de temps en temps le cocher qui le conduisait, et un apprenti cocher placé à côté de lui sur un siège.

Le lac fut visité en détail, on parla de la *Malaria* qui y règne, des anguilles qui y fourmillent et l'on déjeûna.

Après le déjeuner, M. Thiers voulut visiter des colonnes de basalte qui se trouvent placées sur une hauteur vis-à-vis du lac. Il faut dire que la route traverse une

ancienne forêt de chènes, qu'on a éclairci à droite et à gauche à cause des bandits qui s'y cachaient pour attaquer les voyageurs.

La voiture se mit en marche sur la montée qui conduit à Montefiascone, et comme le soleil était ardent, que l'équipage roulait doucement, M. Thiers s'endormit tout en causant. M. Sacerdotti, sans faire arrêter la voiture, descendit afin de soulager de son poids les chevaux qui marchaient péniblement. Il suivit à quelques pas en fumant son cigare.

Arrivé à l'angle formé sur la route par une sorte de butte boisée de chènes énormes, M. Sacerdotti perdit la voiture de vue. Persuadé qu'il allait la rattraper, il ne changea rien à son pas; il entendait du reste parfaitement le bruit des roues qui faisaient craquer sur le gravier.

Tout à coup, il sembla à M. Sacerdotti que la voiture roulait plus vite; il se mit à courir pour appeler le cocher qu'il pensait ne pas l'avoir vu descendre. Dès qu'il eut tourné la butte, quelle ne fut pas sa surprise de voir la voiture à une énorme distance, roulant au triple galop.

Il voulut courir, mais il fut bientôt hors d'haleine et dut renoncer à sa poursuite. A bout de forces, il repartit cependant à pied le chemin de Bolsena et vint annoncer la fatale nouvelle.

Il résulte de l'enquête commencée, que le cocher qui a conduit M. Thiers est étranger à Bolsena; les domestiques ont déclaré qu'ils n'avaient jamais vu la voiture qui l'a emmené. Le doute n'est plus possible, l'illustre homme d'Etat est prisonnier de brigands qui le retiennent chez eux pour en exiger sans doute une rançon.

Agélez. — *Marcello Maratta*.

Deux heures après la réception de cette lettre, on nous remettait un second télégramme.

« Avez-vous connaissance de l'affaire de Montefiascone, enverrai détails sur M. Thiers otage. — X... correspond. »

Sans cependant ajouter une loi entière à ces télégrammes et à cette lettre, nous avons pensé qu'il serait bon d'avoir à Montefiascone un correspondant parlant l'italien et nous avons envoyé un second reporter qui, s'il y a lieu et si surtout l'événement se confirmait, nous donnera tous les renseignements désirables. — X... »

Dernière nouvelle. — Au moment de mettre sous presse, nous recevons un nouveau télégramme par lequel on nous affirme que M. Thiers aurait reformé sa famille qu'il était retenu par les brigands qui, de reste, étaient pleins d'égards pour lui, et débattaient, au moment même où il écrivait, le prix de sa rançon.

Toujours sous toutes réserves.

Demain, s'il y a lieu, de nouveaux détails.

Dans son numéro d'aujourd'hui le *Figaro* poursuit la plaisanterie :

LE CAPTIF DE MONTEFIASCONE

Malgré le ton affirmatif des renseignements qui nous arrivent d'Italie, nous doutons encore de la captivité de M. Thiers. Nous livrons donc sans commentaires à nos lecteurs les documents qui nous sont parvenus depuis hier.

C'est évidemment dans les environs de Montefiascone que serait retenu en ce moment l'illustre vieillard qui, d'une façon si spontanée, a pris en main les intérêts de la France.

Voici, d'après notre correspondant, le résumé, donné par M. Sacerdotti, d'une lettre que M. Thiers a adressée à ses compagnons de voyage.

« M. Thiers fut tout à coup tiré de son sommeil par les jurons et les claquemets de foudres des deux hommes qui étaient assis sur le siège. — Pourquoi leur demandait-il, aller si vite ? — Où est donc M. Sacerdotti ? Pour toute réponse, le soi-disant apprenti cocher, sauta du siège dans la voiture et après avoir tiré un revolver de sa poche, dit froidement à M. Thiers : — Non vi movete mio piccolino ! »

M. Thiers comprit qu'il n'y avait pas à résister et garda le silence. Au bout d'un certain laps de temps, la personne (1) qui était auprès de lui, retira un foulard qu'il

(1) On comprendra aisément que dans cette lettre, qui a dû passer sous les yeux des bandits, M. Thiers ne puisse pas les traiter comme tels et ait été tenu à une grande réserve.

portait à son cou et lui en banda les yeux.

Je passe des détails insignifiants et j'arrive au plus intéressant, à la comparaison de M. Thiers devant le chef de la bande et à l'interrogatoire qu'il a eu à subir.

(Dans la lettre originale, M. Thiers ne donne, paraît-il, aucun renseignement sur la route à suivre; il prie seulement que la police vienne l'autoriser d'occuper de lui, il courrait, dit-il, les plus grands dangers si on apercevait, dans les environs de la prison, seulement la moustache d'un bergaglio.)

— Permettez-moi, aurait demandé le chef à M. Thiers, de m'excuser de la violence qui vous est faite, mais, vous le savez mieux que personne, chacun vit de son métier. Pourquoi êtes-vous venu dans ces parages ?

— Pour mon plaisir ! répondit mélancoliquement M. Thiers.

— Tenez, monsieur, continua-t-il en passant français, nous vous attendions depuis longtemps; vous êtes un amateur des beaux-arts, je le suis aussi; je me suis, autrefois, occupé de sculpture, et nous nous étions de vous voir ainsi négliger notre chère Italie.

— Mais est-ce une raison, objecta doucement M. Thiers, pour arrêter sur les grandes routes, ceux qui viennent pour l'admirer ? Que voulez-vous de moi ?

— Oh ! vous le savez bien ! dit l'artiste dégoûté, vous êtes riche, très riche... — On vous a trompé, je ne suis riche !

— La preuve, conti-na-t-il, c'est que vous n'avez pas voulu proposer la loi d'impôt sur le revenu ! Nous connaissons votre fortune à une livre, un sou, un denier.

— Voulez-vous avoir l'obligeance de me rendre mes lunettes, demanda M. Thiers, curieux de contempler les traits de son interlocuteur pendant cette conversation.

— Les voici, dit le faux cocher, bien qu'elles soient en or !

M. Thiers les mit et examina la personne qui lui parlait.

C'était un homme d'une quarantaine d'années, aux cheveux abondants et noirs comme du jais; dans sa barbe longue et également noire, quelques fils d'argent; il avait grand air, était de haute taille; ses yeux très brillants regardaient franchement devant lui, quoique un peu couverts par d'épais sourcils; la bouche belle, quoique grande, légèrement entr'ouverte, laissait voir des dents blanches comme du lait; il portait au doigt une bague d'évêque (1).

— Je vous disais, continua l'interrogateur, que vous connaissiez l'état de votre fortune; je le prouve : vous possédez quatre parts des mines d'Anzio à un million cinq cent mille francs chacune; vous avez bien d'autres revenus; vous n'avez pas d'enfants, vous êtes propriétaire d'un hôtel d'un million cinquante-trois mille francs, vous avez des terrains auprès du Bois de Boulogne; en vous demandant tous millions nous le vous rûnons pas ! Soyez raisonnable, contiez-vous, en voyant M. Thiers faire un geste d'impatience; si vous y mettez de la bonne volonté vous serez bientôt retourné à vos chères études, et d'ailleurs, ajouta-t-il, qu'est-ce que trois millions pour un homme qui a payé cinq milliards ?

— Je n'ai jamais payé cinq milliards ! fit vivement M. Thiers, c'est la France !

— Excusez-moi, fit le brigand, je ne lis jamais que le *Bien Public* !

Ici nos renseignements s'arrêtent; nous donnerons, demain les nouvelles qui nous parviendront sur cet étrange événement.

P. S. Tous les grands journaux ont parlé de la captivité de M. Thiers; la *Gazette de France* a reproduit notre récit comme étant le plus exact; un journal des plus sérieux, la *Patrie*, donne les renseignements suivants :

M. Thiers avait été arrêté par des brigands italiens aux environs de Montefiascone, dans une forêt de chènes. M. Thiers, ainsi pris, aurait écrit à sa famille pour lui annoncer qu'il était retenu par ces mêmes brigands, d'ailleurs pleins d'égards pour lui et qu'au moment où parlait sa lettre on débattait le prix de sa rançon.

(1) Ne serait-ce pas celle de l'évêque Tédoli, arrêté dernièrement par les brigands italiens ?

XLII

Tandis que tant de tristesses, les unes réelles, les autres apparentes, s'accumulaient autour de moi, le fond rayonnant de ma vie ne se manifestait que par une activité et en même temps une tranquillité qui surprenaient fort mes amis, mon frère et surtout ma tante, dont l'agitation était extrême.

Je ne dirai pas que donna Clelia éprouvât au moindre degré cette joie du bonheur d'autrui, prêtée par un grand et malheureux esprit à tous les humains; mais la transformation de nos situations respectives qui lui permettait maintenant, au lieu de m'en envier, de me plaindre et de me protéger, ne déplaisait ni à son orgueil ni à sa bonté.

(A suivre).

Journal de la jeunesse.

Sommaire de la 97^e livraison (10 octobre 1874). — Texte : Nous autres, par J. Girardin. — L'Éna, par Louis Rousset. — L'amour maternel chez les caravères, par Ernest Moutaut. — La dette de Bea-Aïssa, par Marie Marchal. — Les environs de Paris : Saint-Germain, par P. Vincent.

Dessins par Emile Bayard, Meunier, Bertail, etc.

Bureaux à la librairie HACHETTE, boulevard Saint-Germain, n° 79, à Paris.

Pauvre et illustre homme d'Etat : avoir vu sa maison saccagée par les brigands français, avoir été contraint de payer de sa poche une somme énorme pour faire rebâtir palais, et maintenant être pris et rançonné par des brigands italiens.

Mais ne pleurons pas trop sur son sort ! M. Thiers a su se mettre bien avec ces bons brigands français; rien ne nous dit qu'un jour il ne sera pas au mieux avec les brigands italiens.

De son côté, le *Soir* a reçu des renseignements particuliers sur le captif de Montefiascone; il reproduit le discours de M. Thiers au chef des bandits.

A la suite de ce discours, qui aurait soulevé les acclamations de la bande, le captif aurait été porté en triomphe et proclamé chef.

Mais l'illustre vieillard, repoussant avec une modestie pleine de dignité le titre et les fonctions qui lui étaient offerts, aurait répondu selon le *Soir* :

« Non, Messieurs, je ne puis être votre chef. J'ai déjà avec les radicaux de France des engagements qu'il ne m'est pas permis de rompre. »

M. Thiers aurait été relâché. Toujours sous toutes réserves.

Roubaix-Tourcoing

Ste-Adresse (près le Havre) 18 octobre 1874.

Cher Monsieur et honorable Ami,

Vous me demandez ce que je compte faire dans l'élection qui se prépare pour le remplacement, à l'Assemblée nationale, de l'honorable et regretté comte de Brégode. Je n'éprouve aucune hésitation à vous dire que mon vote est accordé à M. Fiévet de Masny.

Nous vivons en des temps malheureux où tout se divise et se fractionne dans la sphère du bien et où tout se rapproche et s'unit dans la sphère du mal. Il faut se le rappeler au milieu des luttes douces ou dures où nous sommes engagés, luttés sociales non moins que politiques, et devant une candidature aussi recommandable et aussi désintéressée, personne ne s'ignore, que celle qui se présente aujourd'hui. Chacun voit, en effet, que cette candidature, M. Fiévet ne l'a ni recherchée ni désirée. Il a fallu faire violence à son patriotisme pour la lui faire accepter.

Chacun voit aussi l'estime, la considération et la sympathie générale qui entourent, à un haut degré et à un si juste titre, l'honorable candidat, et quelles garanties il offre par l'ensemble de ses idées, de ses tendances et avant tout par la fermeté de ses principes républicains.

Lorsqu'une candidature se produit dans de telles conditions, le devoir chrétien n'est-il pas de l'accueillir et de lui donner appui, avant surtout que le candidat opposé, combattant son honnêteté personnelle, représenté par ses auxiliaires obligés et acceptés, les doctrines les plus menaçantes pour le pays et la société, et alors même que nos tendances politiques n'auraient pas à trouver leur entière satisfaction ?

M. Fiévet a peut-être une confiance plus grande que la mienne dans l'efficacité du suffrage; je crois peut-être plus que lui que l'on ne peut faire du gouvernement avec une négation et dans l'absence d'un principe avoué et défini, et que l'organisation des pouvoirs réclamée comme nécessaires ne saurait avoir de signification et de valeur réelle que dans un sens et pour un but qui ne peuvent être que le rétablissement de la monarchie légitime en dehors de laquelle la France, privée de stabilité et d'avenir, s'en ira, périssant de convulsion sur laquelle chaque jour jette une lumière plus vive et qui s'imposera de plus en plus aux esprits judicieux et aux consciences droites. Je fais fonds, à ce titre, sur l'honorable M. Fiévet. J'ai, dans tous les cas, la certitude que nos votes se rencontreront toujours là où les principes sociaux et les intérêts religieux se trouveront engagés.

Qu'il me soit permis de le dire. Il y a une confiance fondée sur l'estime qui a aussi sa place dans la pratique de la vie politique; et c'est avec la pensée de mieux servir la cause qui, jusqu'à mon dernier jour, me sera chère et sacrée que, dans les temps troublés où nous vivons et où la lumière manque si souvent à la volonté du devoir, je tends à incliner vers ce qui unit plutôt que vers ce qui divise et sépare. L'esprit d'union, si désirable partout, lorsque les droits de la conscience sont saufs, demande particulièrement à être maintenu par les efforts de tous, au sein de nos laborieuses et calmes contrées, où pour ainsi dire, il s'est perpétué à titre de tradition et où il a produit, en tant de circonstances graves, et l'on pourrait presque dire, sous tous les gouvernements, une représentation dont l'esprit religieux et conservateur a été le caractère dominant. A mon sens et, on peut le craindre, en face des épreuves que nous réserve l'avenir, c'est une

force qu'il importe grandement de ne pas diminuer.

Cette lettre n'ayant aucun caractère confidentiel, j'en laisse la communication à votre entière discrétion.

Veuillez agréer, cher Monsieur et honorable ami, l'expression cordiale de mes sentiments affectueux et dévoués.

KOLB-BERNARD.

M. Parsy, candidat républicain, adresse aux électeurs du Nord une circulaire ainsi conçue :

Messieurs et chers concitoyens,

Vous êtes appelés à élire un représentant à l'Assemblée nationale. Les comités républicains du département m'ont désigné pour leur candidat. J'aurais désiré pouvoir me soustraire à cet honneur; n'ayant à objecter que des motifs de convenance personnelle, je n'ai pas voulu, par un refus, désertier une cause à laquelle j'ai toujours été dévoué.

Mon premier devoir, en me présentant à vos suffrages, est de vous dire avec franchise la signification précise de ma candidature; ma loyauté se refuserait aux chances favorables dues à la moindre ambigüité.

J'ai toujours considéré la République comme la meilleure forme de gouvernement, comme la conséquence nécessaire du principe de la souveraineté nationale; j'en suis donc le partisan convaincu.

D'ailleurs, la République est aujourd'hui seule possible. L'impopularité des partis monarchiques est manifeste; leurs récentes tentatives de restauration n'ont-elles pas irrévocablement échoué ?

Quant au régime impérial dont nous avons éprouvé les suites désastreuses, il est, je l'espère, condamné pour toujours.

Puisque la République existe et qu'il est impossible de lui rien substituer, n'y a-t-il pas, pour tous, un intérêt incontestable à la consolider, à lui donner une bonne organisation ? En s'obstinant à l'entraver, au lieu de se rendre à l'évidence, en perpétuant une incertitude fatale aux affaires, ses adversaires causent au pays un tort considérable. L'illustre M. Thiers et les hommes les plus éminents de la bourgeoisie libérale font preuve d'un patriotisme plus clairvoyant en renouçant à leurs anciennes préférences pour accepter résolument les institutions républicaines.

Qu'on l'ait voulu ou non, la République a été confirmée comme le gouvernement légal de la France, le jour où l'Assemblée a nommé M. le maréchal de Mac-Mahon président de la République pour sept ans.

Beaucoup, il est vrai, n'ont vu dans le septennat qu'un expédient temporaire qui leur permettait d'attendre les hasards imprévus de l'avenir et lui refusent les conditions normales d'existence. Ce n'est pas ainsi que je comprends les pouvoirs conférés à M. le maréchal de Mac-Mahon; je veux les affermir, en assurant l'exercice régulier en les rattachant à un ensemble d'institutions définies. J'ajoute que si l'état d'antagonisme des partis au sein de l'Assemblée continue de la frapper d'impuissance, elle doit se dissoudre et permettre au pays de se prononcer.

Je crois qu'il est nécessaire de donner aux intérêts conservateurs de sérieuses garanties; la confiance et la sécurité sont à ce prix; mais il ne faut pas que cette préoccupation soit exclusive et serve de prétexte pour refuser tout progrès, toute satisfaction aux justes aspirations d'une sage démocratie; conservateur et libéral à la fois, j'estime qu'il ne vaut pas mieux s'attarder à l'ornière du passé que de s'aventurer dans les innovations téméraires.

Telles sont, Messieurs, les idées générales sur lesquelles je réglerais ma conduite parlementaire, si j'avais l'honneur d'être votre élu; je m'efforcerais toujours d'allier à la fermeté des principes, l'esprit de justice et de modération dont je crois avoir fait preuve dans l'exercice de mes fonctions municipales.

N'oubliez pas, en votant, que la question gouvernementale prime en ce moment toutes les autres. Pour fermer l'ère des révolutions, pour rendre à la France le repos et la stabilité, il faut consolider la République; les incertitudes du provisoire, au contraire, ne peuvent que prolonger le malaise et l'inquiétude.

Cambrai, le 15 octobre 1874.

ED. PARSY, ancien Maire de Cambrai.

Le chroniqueur de l'*Echo du Nord*, qui se cache sous le pseudonyme d'Etienne Durand, parle en ces termes de notre savant archiviste, M. Leuridan-Testelin :

C'est vraiment une chance fort heureuse pour les incapables et les paresseux — dont je suis — qu'il y ait ainsi au monde des gens qui semblent nés pour chercher, flâner et lever le gibier historique — si j'ose me permettre cette métophore — dans les fourrés encore inextricables des Archives des communes. Ces savants, à force de patience, et de labeurs, nous dissilent l'histoire, que nous n'avons plus qu'à déguster à nos heures.

Roubaix a le bonheur de posséder un de ces courageux érudits, en la personne de M. Leuridan, son archiviste. Ce que M. Leuridan a abattu de besogne depuis le jour où il entreprit le dépouillement et le classement des archives roubaissiennes, est incroyable. Il a débuté, si je ne me trompe, vers 1859, par l'*Histoire de l'église Saint-Martin*, qui était le tome premier et l'introduction de son *Histoire de Roubaix*, laquelle forme aujourd'hui quatre volumes (Histoire religieuse, 2 vol.; Histoire féodale, 1 vol.; Histoire communale, 1 vol.). De ces quatre volumes très-complets, très-consciencieusement faits et aux quels l'auteur a joint de curieuses planches, le troisième qui retrace l'histoire féodale de sa ville, est de beaucoup le plus intéressant à mon sens; on voit se dessiner, en le lisant, les événements peu connus d'une période qui, à Roubaix, a laissé de rares traces que partout ailleurs, et les gra-